

Le 23 septembre 2010

## Plans d'avenir de Postes Canada Suppression de 1 250 emplois et un nombre encore plus grand menacé de disparaître

Dernièrement, Postes Canada a informé le Syndicat de ses plans visant à supprimer 560,5 emplois à plein temps et 119 à temps partiel à Winnipeg, à Halifax, à Hamilton, à Montréal, à Québec (établissement Randin), à Saskatoon, à Saint John et à Toronto. Au cours des prochaines années, environ 1 050 emplois à plein temps et 200 autres à temps partiel disparaîtront à cause des programmes de modernisation mis en place par l'employeur (transformation postale, processus de regroupement des installations postales, examen du réseau national). Si Postes Canada continue sur sa lancée, d'autres suppressions d'emplois sont à prévoir.

En plus des suppressions d'emplois, Postes Canada élimine aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes aux lettres rurales, en fermant des bureaux de poste et en retirant des boîtes aux lettres publiques.

Les projets de Postes Canada inquiètent grandement le STTP.

La voie qu'a empruntée la Société aura d'énormes répercussions sur le travail et les conditions de travail, et ce, de façon parfois très négative. Voir la feuille de renseignements intitulée *Les projets de Postes Canada : en quoi vous concernent-ils?* à l'adresse suivante :

[http://www.sttp.ca/index.cfm/ci\\_id/12163/la\\_id/2](http://www.sttp.ca/index.cfm/ci_id/12163/la_id/2)

Les suppressions d'emplois et de services auront une incidence sur des centaines de collectivités qui déjà doivent se démener pour sauvegarder leur économie.

Le STTP estime que Postes Canada doit partager avec la population les avantages tirés de la modernisation en maintenant et en améliorant le service postal public et les emplois qui s'y rattachent. Pour l'instant, Postes Canada a l'intention d'utiliser tous les gains de productivité découlant de ses investissements de deux milliards de dollars pour supprimer des emplois et ainsi réaliser des économies annuelles de 250 millions de dollars.

### Appuyez la répartition des avantages

Jusqu'à présent, environ 250 municipalités ont signé la « Déclaration postale », qui demande à Postes Canada de partager les avantages tirés de la modernisation de la poste.

### Prenez des mesures pour protéger le service postal public et les emplois qui s'y rattachent :

1. Envoyez une lettre à votre députée ou député fédéral (aucun affranchissement requis)

Votre section locale a des exemplaires d'une lettre-type. Vous pouvez aussi télécharger la lettre ou envoyer celle qui figure sur le site Web du Syndicat, à l'adresse suivante :

[http://www.publicpostoffice.ca/index.cfm/ci\\_id/12464/la\\_id/2.htm](http://www.publicpostoffice.ca/index.cfm/ci_id/12464/la_id/2.htm)

Pour obtenir le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de votre députée ou député fédéral, appelez sans frais au 1 800 463-6868 ou visitez le site Web du Parlement du Canada, à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=F>

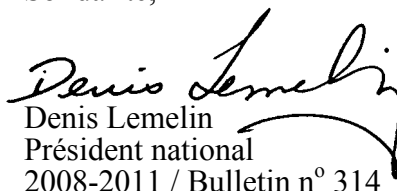
2. Participez à la journée d'action du 13 octobre prochain pour manifester votre appui aux négociations.

Pour en savoir davantage sur le sujet, adressez-vous à votre section locale ou visitez le site Web du STTP à l'adresse suivante :

[http://www.servicepostalpublic.ca/index.cfm/ci\\_id/12400/la\\_id/2.htm](http://www.servicepostalpublic.ca/index.cfm/ci_id/12400/la_id/2.htm)

### Postes Canada supprime des postes. Le Syndicat riposte.

Solidarité,

  
Denis Lemelin  
Président national  
2008-2011 / Bulletin n° 314

DL/ bk sepb 225 map scfp 1979